Faites battre le cœur du mouvement : rejoignez les Colibris solidaires

Chaque année, la générosité de nos donateurs occasionnels et de nos fidèles soutiens nous touche profondément. Grâce à eux, plus de 60 % de nos actions voient le jour.

Sans leur présence à nos côtés, rien ne serait possible, et nous tenons à les en remercier chaleureusement. De plus en plus choisissent de soutenir la Fédération tout au long de l'année grâce au prélèvement automatique. Pour honorer cet engagement précieux, nous les appelons les Colibris solidaires.

Le symbole du colibri

Le colibri, qui figure dans notre logo, s'inspire d'une belle légende amérindienne. Elle raconte que chacun peut apporter sa part, même modeste, pour contribuer au bien commun. Cette histoire nous touche particulièrement, car c'est bien la force de vos dons réunis qui nous permet d'agir chaque jour pour les personnes vivant avec un diabète.

Donnez encore plus de force à votre soutien

Chaque jour, nos équipes – salariées comme bénévoles – se mobilisent pour accompagner, informer et défendre les personnes touchées par un diabète, mais aussi pour soutenir la recherche et l'innovation. Pour continuer à être présents auprès du plus grand nombre, nous avons besoin de vous. Choisir le don régulier, c'est offrir un soutien durable, simple et profondément utile.

Vos avantages :
- Un soutien réparti sur l'année, en douceur ;
- La certitude de ne jamais oublier la cause qui vous tient à cœur ;
- La liberté d'ajuster ou d'interrompre votre don à tout moment ;
- Un geste plus efficace pour la Fédération et pour les personnes que nous aidons.

Les bénéfices pour celles et ceux qui comptent sur nous :
- Des services gratuits et accessibles toute l'année, grâce à des ressources stables ;
- Une part plus importante des dons directement consacrée à nos actions, car le prélèvement automatique réduit nos frais de gestion ;
- Un accompagnement renforcé pour aider chacun à mieux vivre avec un diabète.

Le témoignage de Martine

Comme plus de 2 800 donateurs, Martine a choisi le don mensuel :
« *Mon diabète de type 2 a été diagnostiqué il y a presque 20 ans. J'ai eu la chance d'être bien entourée, et les conseils de la Fédération m'ont beaucoup aidée, notamment les recettes qui m'ont redonné envie de cuisiner. Contribuer chaque mois grâce au prélèvement automatique me permet de soutenir ses actions tout en me sentant accompagnée au quotidien.* »

Un geste généreux, un avantage fiscal identique

Le don régulier, comme le don ponctuel, ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevez chaque année un reçu fiscal récapitulant vos dons

de l’année.

Concrètement, vos dons peuvent, par exemple, permettre :
• 8 € par mois (2,72 € après réduction fiscale) : financer une journée de plaidoyer pour défendre les droits des patients ;
• 15 € par mois (5,10 € après réduction fiscale) : offrir à 6 personnes un accompagnement via notre ligne Écoute Solidaire ;
• 24 € par mois (8,16 € après réduction fiscale) : soutenir une journée de travail d’une équipe de chercheurs en diabétologie.

Et si vous aussi vous rejoigniez les Colibris solidaires ?

Pour découvrir le mouvement et calculer votre avantage fiscal, rendez-vous sur : https://colibrisolidaire.federationdesdiabetiques.org/.

Du fond du cœur, merci à toutes celles et ceux qui nous soutiennent. Nous espérons vous accueillir bientôt parmi les Colibris solidaires !

Crédit photo : ©Altériade